

Réflexion sur les Modalités d'Accès aux Championnats Région en Catégories Jeunes

Compte-rendu de la session 8 novembre 24

Présents :

KUNTZ Thierry	ES BRUNOY
GUESNEY Damien	AS EGLY
PUIG-MARTY Philippe	AS EGLY
THOMAS Géraldine	MASSY ESSONNE HB
CHABRERIE Patrice	ST MICHEL SPORTS HANDBALL
MADEIRA Maxime	HBC VAL de SEINE
VILNA Christophe	Président COC
JURY Frédéric	CTF CDHBE
MOUCHOT Alain	Vice-Président CDHBE

La discussion s'engage sur la nécessité pour les clubs, candidats à l'accès région, de connaître le plus tôt possible, en saison N, le statut de leurs équipes quant à leur participation au « Brassages Région » en N+1. Ainsi, dans le cas où le nombre d'équipes candidates est égal ou inférieur au quota attribué au 91, chacune est certaine de participer aux « Brassages Région ».

- Il est convenu que l'ensemble du processus doit être établi avant le 15 juin de la saison N
- Il est convenu, également, que dans le cas où les équipes ne devraient disputer qu'un tournoi de classement : celui-ci soit programmé deux semaines avant les « Brassages Région ».

Il est établi, ensuite, le classement des critères à satisfaire, pour candidater à l'accès région et leurs conséquences quant au classement d'ayant droit.

-15M

		-15M saison N			
		Elite Reg.	Exc. Reg.	Elite 91	Exc. 91
-13M saison N	Elite Reg.	1	2	3	4
	Elite 91	2	2	3	4
	Exc. 91	3	3	3	4

[-13M Elite Rég] : notion à définir

Le chapeau 1 donne accès à la place de

N°1, attribuée à la meilleure équipe :

- 1) par la combinaison des places obtenues en -13M Région et -15M Elite Région
- 2) en cas d'égalité entre deux ou plusieurs équipes, à l'issue de rencontres attribuant les places de 1, 2, 3, ... le cas échéant.

N°2 est attribuée au second, à la suite de l'attribution du N°1

- 1) si le chapeau 1 ne contient que 2 équipes.
- 2) si le chapeau 1 contient plus de deux équipes, à l'issue de rencontres attribuant les places de 2, 3, etc... le cas échéant.

Les places restantes après attribution aux équipes du chapeau 1 sont attribuées à celles des chapeau 2 à 4 à l'issue de rencontres de qualification et/ou de classement.

-18M

		-18M saison N			
		Elite Reg.	Exc. Reg.	Elite 91	Exc. 91
-15M saison N	Elite Reg.	1	2	3	X
	Exc. Reg.	2	2	3	X
	Elite 91	3	3	4	X
	Exc. 91	X	X	X	X

Le chapeau 1 donne accès à la place de

N°1, attribuée à la meilleure équipe :

- 3) par la combinaison des places obtenues en -15M Elite Région et -18M Elite Région
- 4) en cas d'égalité entre deux ou plusieurs équipes, à l'issue de rencontres attribuant les places de 1, 2, 3, ... le cas échéant.

N°2 est attribuée au second, à la suite de l'attribution du N°1

- 3) si le chapeau 1 ne contient que 2 équipes.
- 4) si le chapeau 1 contient plus de deux équipes, à l'issue de rencontres attribuant les places de 2, 3, etc... le cas échéant.

Les places restantes après attribution aux équipes du chapeau 1 sont attribuées à celles des chapeau 2 à 4 à l'issue de rencontres de qualification et/ou de classement.

-15F

Le constat est fait qu'il n'est pas souhaitable d'appliquer stricto sensu les mêmes règles que les -15M.

- Prise en compte des classements et des sélectionnées

Prochaine session en janvier 2025, date à arrêter.